



INSTITUT NATIONAL  
DE L'ORIGINE ET DE  
LA QUALITÉ

Affiché  
le 05.10.18  
→ 18.12.18

## AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE PROJET DE DELIMITATION DE L'AIRE GEOGRAPHIQUE DE LA DENOMINATION GEOGRAPHIQUE

«Notre-Dame des Angès»  
associée à l'AOC/AOP «Côtes de Provence»

### AVIS DE DÉPÔT EN MAIRIE DE GONFARON DU PLAN DE LA COMMUNE INCLUSE EN PARTIE DANS LE PROJET D'AIRE GEOGRAPHIQUE POUR MISE EN CONSULTATION PUBLIQUE

Le projet de délimitation de l'aire géographique de la dénomination géographique complémentaire susmentionnée, tel qu'approuvé par le comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses de l'INAO en séance **du 06 septembre 2018**, prévoit de retenir une partie du territoire de la commune de GONFARON.

Le projet de délimitation cartographié est consultable en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

La consultation publique se déroule du :

**17 octobre 2018 au 17 décembre 2018 inclus**

Pendant ce délai, et conformément à la Directive INAO-DIR-2015-03, toute personne physique ou morale ayant un intérêt légitime peut adresser des réclamations par courrier (le cas échéant en recommandé avec accusé de réception) auprès de l'INAO à l'adresse suivante : INAO - Parc Tertiaire Valgora- Bât C – Av A Kastler – 83160 La Valette-du-Var ou par courriel à l'adresse suivante : INAO-LAVALETTEDUVAR@inao.gou.fr.

Aucune réclamation ne sera prise en compte après le 17 décembre 2018, le cachet de la poste ou l'accusé de réception électronique faisant foi.

Le dossier complet est consultable dans le délai prévu ci-dessus sur rendez-vous au site INAO de La Valette-du-Var (ainsi qu'au siège de l'organisme de défense et de gestion le cas échéant) aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

Fait à GONFARON, le 2 octobre 2018

Le Maire : (Signature et cachet de la mairie)

Le Maire,  
Thierry BONGIORNO

